

# Séminaire « Soutenabilités »

## Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

**Nom :** Destouet

**Prénom :** Jean-François

**Institution ou entreprise :**

**Axe(s) :**

- Quelle voie pour une économie soutenable ?

**Intitulé de votre contribution :** Optimisation du cycle de vie de l'automobile

**Résumé de votre contribution :**

Concernant les automobiles, l'électrique sera sans doute l'avenir des métropoles et l'Hybride l'avenir des zones plus rurales. Le gabarit des véhicules sera très probablement majoritairement orienté vers des gabarits petits à moyen dans les métropoles et moyens à plus grand ( avec du coffre) dans les zones rurales. Le problème premier est que les automobiles neuves dites écologiques sont très chères: 30 000 euros à 50 000 euros. L'endettement peut être impossible pour beaucoup de particuliers ou bien faire peur vu la conjoncture propice au chômage, qui accroît le risque de faillite ( les salaires sont majoritairement bas et l'immobilier ne fait pas de cadeaux non plus ). De fait Ces véhicules sont surtout destinés des organisations permanentes (état, collectivité, entreprises ...) qui ont besoin d' assurer la continuité de leur activité grâce à des outils neufs fiables et un entretien minimum mais aussi de répondre à des contraintes réglementaires écologiques de plus en plus fortes. Par optimiser le cycle de vie de l'automobile j'émetts l'idée que dès le 1er niveau, l'acte d'achat du véhicule doit inclure l'acte de revente dans sa réflexion, pour mettre en œuvre un roulement qui alimente avec régularité et utilement le marché de l'occasion. Par marché de l'occasion j'entends qu'il convient de privilégier en 1er lieu le collaborateur au sein de l'organisation. En lui offrant la possibilité d'achat et en l'associant au choix du modèle dans un catalogue d'auto dites « multivies », compatibles avec l'activité pro mais également constitué par les industriels à partir de l'étude des segments du marché utiles de l'occasion, le collaborateur a alors la faculté de signer un contrat de reprise du véhicule à un tarif négocié à l'issue du délai de renouvellement (Moy 2 ans). Mais pour que cela soit possible dans les collectivités, il faut prévoir dans le code du domaine la possibilité de déroger aux ventes aux enchères. Ainsi, la collectivité joue un rôle d'amortisseur important à hauteur de plus d'un tiers du prix d'achat environ et accélère la diffusion de ces technologies. Les industriels automobiles produisent et sont donc responsables de ce que la chaîne des consommateurs pourra acheter. Nous avons intérêt à ce que les véhicules produits puissent

être utilisés par le maximum d'acteurs composant la chaîne des consommateurs et soient recyclables au maximum en fin de vie. Une analyse des chiffres de vente pourrait surement quantifier les types gabarits les plus demandés et achetés et même géolocaliser la demande, afin de ne pas produire inutilement.